

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

M. Frédéric Jean reconduit comme préfet et un budget 2026 qui mise sur la continuité et le développement du territoire

Montmagny, le 27 novembre 2025 – Lors de la séance du Conseil de la MRC de Montmagny tenue ce mercredi 26 novembre, les maires ont adopté le budget 2026 pour une somme d'un peu plus de 8 M \$, un exercice financier qui confirme la poursuite des grands chantiers entrepris au cours des dernières années et qui reflète la volonté de la MRC de se positionner comme un acteur dynamique et innovant pour son territoire. Le budget adopté, en hausse par rapport à celui de l'an dernier, tient compte des besoins croissants liés à la planification territoriale, à la modernisation des outils administratifs et à la mise en œuvre de nombreux mandats gouvernementaux.

Les quotes-parts totalisent 3 722 153 \$, comparativement à 3 355 143 \$ en 2025. Bien que cette hausse puisse sembler de 10,94 %, l'augmentation réelle est plutôt de 6,03 %. Cette différence s'explique par la modification de la facturation du transport collectif et adapté, désormais financé par une nouvelle quote-part de 165 000 \$ plutôt que par une facturation directe de 103 981 \$ comme en 2024 et 2025.

À l'exception de cette contribution concertée des 14 municipalités au transport collectif, la hausse résulte principalement de l'ajustement de la masse salariale et de la poursuite des responsabilités en aménagement du territoire, en gestion environnementale, en sécurité publique et en évaluation foncière.

L'année 2026 constituera un jalon important dans la transition technologique de la MRC. Les équipes poursuivront les travaux liés à l'intégration de nouvelles technologies, dont le déploiement progressif d'outils en intelligence artificielle, piloté par un comité interne dédié à ce domaine et appuyé par l'étude d'un doctorant de l'Université de Montréal qui souhaite analyser le développement et l'impact de l'IA dans le monde municipal. De plus, la MRC poursuivra l'analyse d'un nouveau logiciel comptable en vue d'une migration possible en 2027.

En matière d'aménagement et d'environnement, la MRC mènera en 2026 plusieurs mandats, dont la révision du schéma d'aménagement et de développement en conformité avec les nouvelles orientations gouvernementales, l'avancement du Plan climat et ses mesures d'adaptation, la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), l'inventaire patrimonial en partenariat avec le ministère de la Culture, ainsi que le déploiement de projets majeurs, notamment la planification de deux projets éoliens, en partenariat avec l'Alliance de l'énergie de l'Est, et d'une ligne de transport d'énergie à haute tension. La mise en œuvre d'actions visant à protéger les milieux humides et hydriques, la gestion de l'érosion des berges et la poursuite des travaux liés aux stratégies en habitation s'ajoutent également à ces priorités.

Sur le plan du développement régional, la MRC maintiendra ses efforts pour stimuler la vitalité du milieu, notamment par la poursuite de sa stratégie de marketing territorial « Probablement Probable » et la

préparation d'un quatrième concours pour l'été 2026. Des initiatives en culture, en animation touristique et en soutien aux programmes d'aide financière seront également portées tout au long de l'année.

Reconduction du préfet et du préfet suppléant

Lors de cette même séance, les membres du Conseil ont procédé à l'élection du préfet et du préfet suppléant pour le prochain mandat. M. Frédéric Jean et M. Bruno Gagné ont été réélus par acclamation aux postes de préfet et de préfet suppléant respectivement.

« Je remercie sincèrement les mairesses et les maires pour leur confiance renouvelée. Je resterai pleinement engagé à défendre les intérêts de notre territoire et à travailler de façon concertée pour le bénéfice de l'ensemble de nos municipalités », a mentionné M. Frédéric Jean, préfet.

Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes

Les bureaux de la MRC seront fermés pour la période des Fêtes, du 19 décembre 2025 à midi au 4 janvier 2026 inclusivement. Nous vous invitons à favoriser l'achat local en encourageant nos commerçants et producteurs locaux et vous souhaitons de joyeuses Fêtes.

- 30 -

Source : Isabelle Normand | Conseillère en communication | communication@montmagny.com 418 248-5985, poste 321.

Information : Nancy Labrecque | Directrice générale | MRC de Montmagny | nlabrecque@montmagny.com | 418 248-5985, poste 323.